



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***16144457***Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
le **07 OCT. 2016**
jour de sa réception.
Le GreffierN° d'entreprise : **0476.935.043**

Dénomination

(en entier) : **P.E.B.**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue des Récollets, 9 à B-6600 Bastogne****Objet de l'acte : Modification au sein du conseil de gérance**

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Sven TAYMANS avec effet au 29 avril 2016 et décide à l'unanimité de donner décharge pleine et entière à Monsieur Sven TAYMANS pour l'exercice de son mandat de gérant jusqu'à ce jour.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de gérant de la Société Monsieur Daniel THIELEMANS, demeurant professionnellement rue Royale 20, 1000 Bruxelles, qui accepte le mandat. Son mandat de gérant prendra effet à compter du 2 mai 2016 pour une durée illimitée.

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de la Société :

☐ Monsieur Daniel THIELEMANS dispose d'un pouvoir de signature isolé et illimité en sa qualité de Président du collège des gérants.

☐ Monsieur Damien VANDERBORGHT dispose d'un pouvoir de signature conjoint avec Madame Angélique NORMAND ou Monsieur Daniel THIELEMANS, en toutes circonstances.

☐ Madame Angélique NORMAND dispose d'un pouvoir de signature conjoint avec Monsieur Damien VANDERBORGHT ou Monsieur Daniel THIELEMANS, en toutes circonstances.

Monsieur Daniel THIELEMANS se charge des formalités afférentes à la publication de la présente décision.

Déposé en même temps le PV d'Assemblée Générale du 29 avril 2016.

Daniel THIELEMANS
gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/10/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).